

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1214/2019
Date : 13 novembre 2019
Direction : Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire : 2018.GEF.842
Classification : Non classifié

Motion 149-2017 de Meuron (Thoune, Les Verts)

Sages-femmes : réduction des coûts de santé grâce à une offre professionnelle de conseil et de suivi en deux langues pour tout le canton

Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale,

arrête :

- 1) le rapport est approuvé ;
- 2) vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC ; RSB 151.21), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier :

Auer



Destinataire

- Grand Conseil